



PARTI POLITIQUE PANAFRICAIN

OSONS L'AFRIQUE

Sigle : OLA

PROJET DE SOCIÉTÉ SYNTHÉTIQUE

Document adopté par les organes compétents du Parti

Document programmatique de synthèse

Le présent projet de société synthétique formule les grandes orientations publiques que le Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE propose de porter pour une Côte d'Ivoire souveraine, organisée, juste et ouverte à l'horizon panafricain.

Nature du document	Projet de société synthétique - Document adopté - 27 juin 2026 Document adopté - 27 juin 2026
Référence institutionnelle	Statuts définitifs adoptés et règlement intérieur définitif adopté du Parti.
Dénomination	OSONS L'AFRIQUE
Sigle	OLA
Devise	Osons l'Afrique - Osons toujours l'Afrique - Osons l'Afrique éternelle.
Président du Parti	ZOKOU Osso Paul
Date de référence	

NOTE DE PRÉSENTATION

Objet du document

Le présent Projet de société synthétique propose une vision d'ensemble des orientations publiques de OSONS L'AFRIQUE. Il ne remplace pas un programme détaillé, un budget national, un plan sectoriel ou une plateforme électorale complète. Il sert de matrice politique lisible, destinée à organiser la réflexion, la formation militante, la communication et la préparation des propositions futures.

Il traduit l'esprit des textes fondateurs du Parti en priorités publiques : souveraineté, justice, discipline, responsabilité, production, transmission, cohésion nationale et horizon panafricain.

Statut institutionnel

Le présent document est une Document adopté - 27 juin 2026 Il pourra être amendé, enrichi par les organes compétents, décliné en notes sectorielles et adopté comme document programmatique de synthèse après arbitrage politique.

PRÉAMBULE — LE SENS DE NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ

OSONS L'AFRIQUE considère qu'un projet de société n'est pas une addition de promesses. C'est une vision ordonnée de la vie collective : ce que nous voulons protéger, ce que nous voulons transformer, ce que nous voulons transmettre et la méthode par laquelle nous voulons servir le peuple.

Le Parti part d'une conviction simple : la Côte d'Ivoire et l'Afrique disposent d'une énergie humaine, culturelle, agricole, territoriale, scientifique, entrepreneuriale et diasporique immense. Cette énergie doit être organisée. Sans organisation, la richesse se disperse; sans institutions solides, la volonté se fatigue; sans transmission, les générations recommencent les mêmes erreurs.

Notre projet de société veut donc articuler la dignité humaine, la souveraineté nationale, l'ambition panafricaine, la paix civile, la compétence, le travail et la responsabilité publique.

I — DIAGNOSTIC POLITIQUE ET SOCIAL

Un besoin de confiance, de méthode et d'organisation

La Côte d'Ivoire, comme de nombreux États africains, porte une double réalité : un potentiel considérable et des fragilités persistantes. Les talents existent, les ressources existent, les territoires existent, la jeunesse existe, la diaspora existe. Mais l'insuffisance d'organisation, la faiblesse du suivi, les dépendances économiques, les fractures sociales, les pratiques clientélistes et la perte de confiance affaiblissent l'action collective.

OSONS L'AFRIQUE ne prétend pas résoudre tous les problèmes par la parole. Le Parti affirme au contraire que la parole politique doit être liée à la méthode, à l'évaluation, aux responsabilités, aux compétences et à la continuité des institutions.

Les risques que nous voulons combattre

- la banalisation de l'improvisation dans l'action publique;
- la fragmentation sociale, régionale, ethnique ou religieuse;
- la corruption, l'impunité, la confusion des intérêts et le gaspillage des ressources;
- la dépendance excessive à l'importation, à l'endettement, aux modèles extérieurs et aux marchés non maîtrisés;
- la marginalisation de la jeunesse, des femmes, des producteurs, des travailleurs et de la diaspora;
- la perte de mémoire, de discipline civique, de valeurs de transmission et de respect du bien commun.

II — VISION GÉNÉRALE

Notre vision est celle d'une Côte d'Ivoire souveraine, organisée, juste, productive, sécurisée, instruite, solidaire et capable de contribuer puissamment à une Afrique unie, digne et stratégiquement respectée.

Formule de synthèse

Une Côte d'Ivoire forte dans une Afrique organisée : souveraineté, justice, travail, transmission et puissance collective.

Nos priorités transversales

- Restaurer la confiance entre les citoyens et l'action publique par la traçabilité, la vérité et la responsabilité.
- Protéger la dignité humaine en donnant priorité à l'éducation, au travail, à la sécurité, à la santé et à la justice sociale.
- Produire davantage localement afin de réduire les dépendances stratégiques et créer des emplois dignes.
- Préserver la cohésion nationale en refusant l'ethnisme, le tribalisme, la violence politique et la manipulation des appartenances.
- Organiser les territoires, les compétences et la diaspora dans une logique de puissance collective.

III — LES DOUZE AXES DU PROJET DE SOCIÉTÉ

Les douze axes ci-dessous constituent une matrice de synthèse. Chaque axe devra être ultérieurement détaillé par des notes sectorielles, des chiffrages, des consultations, des propositions juridiques et des plans de mise en œuvre.

Axe	Objectif public	Mesures prioritaires	Indicateurs de suivi
1. Gouvernance, État et institutions	Bâtir un État respecté, stratège, protecteur, transparent et responsable.	Réforme administrative; suivi des politiques publiques; lutte contre la corruption; publication de rapports; responsabilisation des services.	Qualité des services; délais administratifs; audits; satisfaction citoyenne; taux d'exécution des décisions.
2. Éducation, formation et mérite	Faire de l'école, de la formation et du mérite le premier levier de souveraineté.	Renforcement des fondamentaux; orientation professionnelle; formation technique; excellence scientifique; valorisation des enseignants.	Résultats scolaires; insertion; taux d'abandon; formation des enseignants; accès aux filières techniques.
3. Économie productive et emploi	Passer d'une économie de dépendance à une économie de production, de transformation et d'emploi digne.	Transformation locale; soutien aux PME; commande publique responsable; accès au financement; formalisation progressive.	Emplois créés; valeur ajoutée locale; nombre de PME accompagnées; taux de transformation des ressources.
4. Agriculture et souveraineté alimentaire	Garantir la sécurité alimentaire, protéger les terres et mieux rémunérer les producteurs.	Modernisation agricole; stockage; irrigation; transformation; coopératives; sécurisation foncière; circuits locaux.	Production vivrière; pertes post-récolte; revenus agricoles; surfaces sécurisées; unités de transformation.

Axe	Objectif public	Mesures prioritaires	Indicateurs de suivi
5. Jeunesse, entrepreneuriat et avenir	Transformer l'énergie de la jeunesse en compétence, travail, initiative et responsabilité civique.	Formation pratique; incubateurs territoriaux; mentorat; service civique; sport; culture; soutien aux projets productifs.	Jeunes formés; projets lancés; emplois créés; participation civique; accès aux dispositifs d'accompagnement.
6. Femmes, famille et transmission	Placer les femmes, les familles et la transmission des valeurs au cœur du relèvement national.	Protection sociale; leadership féminin; soutien aux mères; éducation parentale; lutte contre les violences; transmission civique.	Participation féminine; dispositifs familiaux; signalements traités; accès à la formation et à l'accompagnement.
7. Santé, protection sociale et dignité	Améliorer l'accès aux soins, la prévention et la protection des personnes vulnérables.	Soins primaires; prévention; santé maternelle; assurance; équipements; télémédecine; accompagnement du handicap.	Couverture de soins; délais d'accès; taux de prévention; suivi maternel; disponibilité des équipements.
8. Sécurité, paix civile et cohésion	Protéger les citoyens, prévenir les conflits et consolider la paix civile.	Police de proximité; prévention communautaire; médiation; protection des frontières; renseignement territorial; civisme.	Baisse des violences; médiations réussies; confiance citoyenne; présence territoriale; formation des acteurs locaux.

Axe	Objectif public	Mesures prioritaires	Indicateurs de suivi
9. Environnement et ressources naturelles	Protéger les terres, les eaux, les forêts et les ressources pour les générations futures.	Reboisement; contrôle des ressources; économie verte; assainissement; gestion des déchets; lutte contre l'orpaillage destructeur.	Superficies restaurées; qualité de l'eau; déchets traités; sanctions; emplois verts; suivi environnemental.
10. Numérique, science et innovation	Faire du numérique et de la science des outils de souveraineté et de modernisation.	Infrastructures numériques; identité numérique; cybersécurité; données publiques; innovation; recherche appliquée.	Accès internet; services digitalisés; incidents cyber maîtrisés; projets innovants; données sécurisées.
11. Diaspora et intégration africaine	Organiser la diaspora comme force de compétence, d'investissement, d'influence et de transmission.	Guichet diaspora; réseau d'experts; partenariats africains; mobilité; investissement productif; diplomatie citoyenne.	Projets diaspora; investissements; expertises mobilisées; accords; participation aux initiatives du Parti.
12. Culture, citoyenneté et mémoire	Réconcilier modernité, dignité culturelle, mémoire africaine et citoyenneté responsable.	Patrimoine; langues; arts; civisme; mémoire historique; formation politique; valorisation des héros et bâtisseurs.	Programmes culturels; participation citoyenne; supports produits; projets éducatifs; actions de mémoire.

IV — MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE

OSONS L'AFRIQUE défend une méthode fondée sur la progression. La solidité d'un projet politique dépend moins de l'accumulation de slogans que de la capacité à transformer une vision en tâches, responsabilités, calendriers, indicateurs et comptes rendus.

Phase	Finalité	Actions structurantes
Phase 1 - Clarifier	Transformer la vision en priorités lisibles et en documents de travail.	Cartographie des problèmes; auditions citoyennes; fiches sectorielles; identification des responsables; calendrier de validation.
Phase 2 - Organiser	Structurer les équipes, les relais territoriaux et les compétences.	Groupes de travail; commissions; formations; collecte de données; partenariats; registres de suivi.
Phase 3 - Proposer	Produire des mesures publiques réalistes et évaluables.	Notes de propositions; chiffrage indicatif; consultations; arbitrage politique; formulation publique.
Phase 4 - Déployer	Passer de la parole à l'action militante et institutionnelle.	Campagnes territoriales; communication; formation; mobilisation; suivi des engagements.
Phase 5 - Évaluer	Mesurer, corriger et rendre compte.	Indicateurs; rapports; audits; retours citoyens; révisions périodiques.

V — TERRITOIRES, DIASPORA ET PROXIMITÉ

Un projet de société ne peut pas rester centralisé dans les bureaux nationaux. Il doit être confronté aux réalités des villages, quartiers, communes, régions, districts, représentations extérieures et communautés de la diaspora. L'implantation territoriale permet de transformer les priorités générales en actions adaptées aux besoins réels.

La diaspora doit être organisée non comme un simple public de soutien, mais comme une force de compétence, de financement productif, de réseau, de diplomatie citoyenne, d'influence et de transmission. Elle peut contribuer à la formation, à l'innovation, aux partenariats, à l'investissement et à la défense de l'image du Parti et de l'Afrique.

VI — SUIVI, ÉVALUATION ET RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

Chaque orientation doit pouvoir être suivie. Un engagement politique sérieux doit préciser ce qui est fait, par qui, avec quels moyens, dans quel délai et selon quels critères de résultat. Le Parti devra donc adosser ses propositions à des indicateurs simples, compréhensibles et vérifiables.

- rapport périodique sur l'état d'avancement des axes de travail;
- fiches de suivi par secteur et par territoire;
- registre des propositions, amendements, consultations et arbitrages;
- archivage des engagements publics et des versions successives;
- évaluation des actions militantes, formations et campagnes publiques;
- publication contrôlée des synthèses validées par les organes compétents.

VII — ANNEXE DE VALIDATION ET D'UTILISATION

Destination	Document de synthèse destiné à présenter les grandes orientations du Parti après validation.
Public visé	Citoyens, militants, responsables, partenaires, médias, diaspora et structures de formation politique.
Statut	
Autorité de validation	Président du Parti, Comité Central ou organe compétent selon la procédure interne.
Mise à jour	Le projet de société doit être enrichi par des notes sectorielles, consultations, fiches techniques et arbitrages politiques.

Avant toute diffusion publique, il convient de vérifier le statut du document, la date de la version, les mentions officielles, la conformité à la ligne politique, la qualité de la mise en page et l'autorité ayant validé la publication.

FORMULE DE VALIDATION PROPOSÉE

Après examen, amendement éventuel et adoption par les organes compétents, le présent projet pourra être revêtu de la mention officielle suivante :

Mention proposée
Projet de société synthétique adopté par les organes compétents du Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE, conformément à ses statuts, à son règlement intérieur et à sa devise.

Pour le Parti	Le Président du Parti
OSONS L'AFRIQUE	ZOKOU Osso Paul